

## LEÇON D'HISTOIRE

**D**EUX hommes se rencontrent en face d'un mur que des ouvriers sont occupés à démolir.

— Jacques, dit l'un d'eux, ceci est une maison du temps des Français.

— Quels Français ?

— Les Français, quoi !

— Je vois : il y avait des Français dans cette maison.

— Des Français ! mais il y en avait partout !

— Tien ! tien ! Qu'est-ce qu'ils faisaient donc ?

— Ils faisaient comme nous.

— Qui, nous ?

— Les Canadiens.

— Comme font les Anglais aussi ?

— Non, car les Anglais sont des Anglais.

— Mais je te demande, Philippe, pourquoi il y avait tant de Français par ici en ce temps là ?

— Mais nom d'une pipe, c'étaient nous-mêmes qui étions les Français !

— Ça, c'est impossible.

— Les Français étaient les maîtres du Canada.

— Les Anglais les laissent donc faire ?

— Mais, oui ! Les Anglais ne sont pas des Canadiens.

— Je le sais bien, mais tu m'embrouilles.

— Il n'y avait pas d'Anglais en Canada.

— Où étaient-ils ?

— En Angleterre.

— Ah ! fort bien, je vois ; ils ne s'étaient pas core avisés de traverser la mer en bandes.

— Justement.

— Alors, quand ils sont venus...

— Quand ils sont venus, les Français sont partis en partie, et en partie ils ne sont pas partis.

— Ça, je n'y comprends rien, Philippe.

— C'est pourtant bien clair.

— Ce qui me surprend, ce sont les Canadiens.

— Eh voilà ! Les Français c'étaient nous. C'est pour cela que nous sommes des Canadiens.

— Ouais ! Pour le coup, c'est cela ! Tout juste, je gage que c'est cela !

— Sans doute. Tout cela dépend de la manière de s'expliquer.

— Oui da, oui-da ! Qui se serait figuré la chose ? Je n'y aurais jamais pensé.

— Moi j'y pense assez souvent.

— T'as qu'à voir comme c'est singulier !

*Benjamin Sulte*

## ÉTYMOLOGIE

## CORSE

**C**ON croit généralement que le premier nom de la Corse fut *Cyrnos*. Mais Pausanias, dans sa *Géographie Phocéenne*, dit positivement le contraire.

« Cette île, dit-il, située non loin de la Sardaigne, fut appelée d'abord Corsica par les Lybiens indigènes, et plus tard Cyrnos, après l'arrivée des Grecs. »

On donne plusieurs étymologies du mot Corsica. On sait que la Corse n'est séparée de la Sardaigne que par le détroit *Bouche de Bonifacio*. Corso et Sardus, tous deux fils d'Hercule, étant les premiers qui aient fondé des colonies en Corse et en Sardaigne, auraient pu laisser leurs noms (Corso, Corse et Sardus, Sardaigne) à ces deux îles.

Giovanni della Grossa, un des plus anciens écrivains de la Corse, prétend, lui, que le nom de la Corse vient d'un certain Corso, Troyen de naissance, qui aurait enlevé Sica, petite-fille de Didon.

Enfin, une troisième opinion fait venir Corse du mot phénicien Kir, qui signifie pointe de terre, promontoire.

HÉCTOR SERVADÉO.

Ayez honte de mourir avant d'avoir gagné quelque victoire pour l'humanité.—H. MANN.

mois. Le premier a été celui de Warren, tué par Morrison au lac Mégantic. Le coupable est encore au large pour l'excellente raison que ses compatriotes ne veulent pas le laisser prendre. Puis, il y a le meurtre de Napoléon Michel, assassiné à Wolfestowne par sa femme et son beau-frère. L'intéressante veuve est sous les verroux, mais le principal coupable, Rémi Lamontagne, est parti en cubliant de laisser son adresse.

Lily Powell a été assassinée à Danville, et ses meurtriers sont restés inconnus. Plus récemment, un nommé Jacobs, Indien de Caughnawaga, a tué sa femme à coups de hache, et enfin Alexandre Caza a tué l'hôtelier Pilon, à Côteau Landing. Jacobs et Caza ont été écorchés.

A tort ou à raison, l'impression générale est que ce dernier a agi dans le cas de légitime défense ou du moins qu'il n'y a pas eu préméditation de sa part.

J'allais oublier le coup de revolver tiré à Bedford par le constable Chagnon, sur un nommé Hackey, qu'il avait arrêté et qui voulait profiter de l'aide que lui donnait quelques-uns de ses amis pour échapper à son gardien. Chagnon prétend qu'il n'avait pas l'intention de faire feu et que le coup est parti malgré lui. Strictement parlant, en pareil cas l'homicide est considérée comme justifiable aux yeux de la loi, mais si, comme on a tout lieu de le craindre, Hackey succombe à sa blessure, ce sera un nouveau nom à ajouter à la liste, déjà trop longue, de ceux qui ont été tués par leurs semblables depuis quelques semaines.

\*.\* A voir quelques-uns de nos journaux s'apitoyer sur le sort de certains pays où l'on prétend que l'anarchie règne en permanence, on serait porté à croire qu'ici au moins toutes les classes de la société rivalisent entre elles à qui se montrera la plus disposée à faire respecter les lois. Il suffit cependant de consulter les colonnes de ces mêmes journaux consacrant aux nouvelles, pour constater qu'un meurtrier peut impunément braver la loi dans notre province modèle, pourvu qu'il appartienne à une certaine classe de la société.

Loin de moi l'idée de vouloir tenir toute une race responsable des illégalités commises en son nom, mais je ne puis m'empêcher de remarquer que l'affaire Morrison a plus d'un trait de ressemblance avec l'affaire Bartley.

Il y a sept ou huit ans, un sergent de la police provinciale a été tué par un homme embusqué dans un bois du district de la Beauce. Le policier avait été envoyé pour opérer l'arrestation de Bartley. Les compatriotes de Morrison montrent aujourd'hui le même empressement à défendre le meurtrier de Warren, et certains journaux anglais annoncent, avec une complaisance mal déguisée, toutes les nouvelles propres à convaincre les autorités que la province renferme encore des localités inaccessibles à la civilisation.

Un journal français, désireux de faire un brin de cour à la population anglaise, a même poussé la condescendance jusqu'à dire que nos nationaux ne sauraient se formaliser de ce triste état de choses, vu que nous avons protesté contre l'exécution de Riel. Il n'est pas nécessaire de faire de longues phrases pour établir qu'il n'existe pas la moindre analogie entre l'énergique protestation du peuple contre un acte purement politique et la conduite de ceux qui s'opposent à l'arrestation d'un meurtrier.

Riel n'était pas accusé de meurtre. Il avait été trouvé coupable de haute trahison, après un procès qui a eu beaucoup de retentissement et dont l'impartialité était mise en doute par un grand nombre de nos concitoyens d'origine anglaise.

Il avait été recommandé à la clémence de la Cour, et la population d'origine française, usant de son droit de critiquer les actes politiques de l'exécutif, ne demandait qu'à avoir recours aux moyens constitutionnels pour tenir les gouvernants responsables de leur refus de commuer la sentence du condamné.

Entre cette manifestation paisible d'un peuple, soumis aux lois mais jaloux de conserver le droit indéniable qu'il a de se gouverner par lui-même, et les menaces de résistance armée contre les officiers chargés d'arrêter un vulgaire assassin, il y a une différence que tout homme impartial saisit de prime abord.

Une chose bien certaine c'est que si Morrison eut été Canadien-Français personne ne se serait opposé à son arrestation.

Lorsqu'il s'est agi de réprimer la dernière insurrection du Nord-Ouest, aucun meurtre n'avait été commis, et tout ce qu'il y avait de troupes disponibles en Canada était déjà sur pied. Au lieu de se réunir pour aviser aux moyens constitutionnels d'obtenir le redressement de griefs reconnus plus tard commesérieux par les autorités, si les Métis eussent pris les armes pour s'opposer à l'arrestation d'un meurtrier, il est assez probable qu'on aurait, au besoin, fait venir des troupes d'Angleterre pour s'emparer du coupable.

\*.\* Il est à croire cependant que l'affaire Morrison n'inspirera pas à nos bons voisins d'Ontario le désir de partir en guerre pour renouveler, dans les environs du lac Mégantic, les exploits qui les ont couverts de gloire lors du fameux siège de Batoche. Pour le moment, ce qui leur tient le plus au cœur, c'est de faire dévaluer la loi relative aux biens des Jésuites.

Un de mes confrères, beaucoup plus zélé qu'éclairé, parle même d'un appel aux armes pour écraser ce qu'il appelle poliment le monstre du Jésuitisme. Les catholiques fidèles à leur religion (*loyal to their church*) sont même conviés à cette levée de boucliers. Je ne crois pas qu'ils acceptent cette gracieuse invitation.

Et vous ?

*Rémi Lamontagne*

## CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

**I**L me fait plaisir de voir qu'une main amie remet en pleine lumière et sous son vrai jour l'intéressante figure de l'abbé Thomas Moreau.

Le nombre d'hommes éminents qui illustrent notre nationalité n'est pas si grand, qu'il faille mettre sous le boisseau la vie de ceux là qui passent, laissant après eux un sillon de vive lumière ; et c'est une œuvre méritoire autant que patriotique de révéler au public les noms vénéralés de ces hommes modestes qui n'ont que plus de mérites pour s'être tenus humblement à l'écart.

Oui, ils ont du mérite, car il est tant de sottis arrogants qui veulent se poser en maître et n'ont que le vernis d'une science superficielle qui les fait comparer à l'âne couvert de la peau du lion.

Il ne serait pas hors de propos de donner ici le lieu de naissance et les auteurs mêmes de l'abbé Thomas Moreau, et cela dans le but de rendre sa notice biographique plus complète et de donner à qui de droit le mérite et l'honneur d'avoir mis au monde et vu grandir cet homme intelligent, véritable encyclopédie ambulante, faisant l'admiration de tous ceux qui le connaissent.

Thomas Moreau naquit en la paroisse de l'Isle Verte, comté de Témiscouata, de Thomas Moreau, cultivateur, et de dame Eléonore Plourde.

Son père était le frère du célèbre abbé Joseph Moreau, auteur de l'*Histoire des Abénaks*, également de l'Isle Verte, comme son neveu.

M. Thomas Moreau avait pour grand-mère une dame Sirois, la sœur du curé Sirois, décédé au Cap Saint-Ignace, je crois, il y a plusieurs années.

Il était aussi allié à la famille du Dr Hospice Desjardins, de l'Isle Verte, et aujourd'hui de Ste-Anne de la Pocatière.

Cette notice biographique devra—si l'auteur me le permet—faire partie de l'*Histoire de l'Isle Verte* actuellement en voie de publication.

Je félicite l'auteur de ce travail bien fait et le prie d'accepter les félicitations des paroissiens de l'Isle Verte, qui sont fiers de leur compatriote et concitoyen.

*Ch. A. Gauvreau*

Isle Verte, août 1888.